

L'agroforesterie dans son système: *La plantation de haies et d'arbres*

Programme de la journée

Date : vendredi 2 mars 2018

Horaires : 9h30 à 17h30

Lieu : Eyjeaux (87)

Public : Agriculteurs et porteurs de projet à l'installation

Objectif de la formation : Miser sur la pratique !

La formation se déroulera principalement sur le terrain (chantier plantation) et permettra de :

- Connaître les différentes étapes d'un projet agroforestier
- Savoir organiser un chantier de plantation pour gagner en efficacité
- **Etre capable de planter diverses formes d'arbres** (fruitiers hautes tiges, demi tiges, scions), arbustes et forestiers.

Intervenant :

Antoine Marin, scop AGROOF - Bureau d'Etude en Agroforesterie.

A midi : repas partagé tiré du sac !

Matin : Préparation du chantier de plantation

- les aménagements réalisables sur sa ferme en termes de plantations de haies (les produits de l'agroforesterie : fruits, bois d'œuvre, biomasse et les principaux services agronomiques)
- les différentes étapes de réflexion, de conception d'un projet de plantation (diagnostic de projet / de parcelle, préparation de sol, piquetage, etc.)
- Les plants forestiers et fruitiers : les différents organes d'un arbre et leur biologie.

Après-midi : Chantier de plantation par groupe

- Les gestes techniques de la plantation, du paillage et de protection des arbres.
- le plan de plantation
- Les mélanges d'essences.
- La préparation des plants (habillage, pralinage)
- les diverses formes d'agroforesteries (fruitiers, forestiers, haies champêtres)

Travaux pratiques sur le terrain pour acquérir les bons gestes et les différentes techniques de plantation.



Modalités d'inscription et informations pratiques sur la formation

Conditions d'accès :

Cette formation est financée par Vivéa, fonds de formation auquel cotisent les agriculteurs et les cotisants solidaires.

Les formations sont destinées **aux adhérents de l'Adear Limousin** et en priorité aux agriculteurs, conjoints collaborateurs, aux cotisants solidaires et aux porteurs de projet **éligibles Vivéa**.

Les inscrits s'engagent à **être présent pendant toute la durée** de la formation à laquelle ils sont inscrits, soit 7h00 de 9h30 à 17h30.

Tarifs et prises en charge :

Gratuité pour les personnes éligibles Vivéa

Pour les **personnes non éligibles** à ces fonds, **contactez l'animatrice** en charge de la formation **pour connaître les modalités d'inscription**.

L'adhésion 2018 à l'Adear Limousin est requise pour des questions d'assurance.

Pour une bonne organisation, **merci de vous inscrire, dans les délais**, en nous envoyant **le bulletin d'inscription ci-joint**.

Pour plus d'informations :

Adeline, ADEAR Limousin
05 87 50 41 03 / adear.lim@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation «Plantation haie et arbres »

Nom : _____ **Prénom :** _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ **Date de naissance :** _____
E-mail : _____

Statut pour la formation :

- Agriculteur/trice ou conjoint(e) collaborateur/trice
- Cotisant solidaire
- Porteur de projet inscrit au Point Accueil Installation
- Autre :

Formalités d'inscription :

- Je joins à ce courrier une attestation MSA ou une attestation du Point Accueil Installation
- Je viendrais le 1^{er} jour de formation avec l'attestation

A renvoyer avant le 15 février 2018

Par courrier :

ADEAR Limousin
Safran - 2 avenue Georges Guingouin
CS 80912 Panazol – 87 017 LIMOGES

Par email :

adear.lim@gmail.com